

ATELIER 4

ateliers

Individualisation des parcours

Raniha OULTACHE et Philippe DURAND

Individualisation des parcours ou personnalisation des parcours ?

Quel changement de logique ?

De quoi parle-t-on ? En collège ? En lycée ? Dispositifs d'aide et d'accompagnement ? Stages passerelles ? PDMF ? Livrets de compétences ? Nouvelle conception de l'orientation ?

Le rôle de régulation ou de médiateur du CPE entre (élèves et/ou familles) – et professeurs ? Sera-t-il atténué ?

Comment harmoniser le rôle de tous les partenaires dans l'individualisation des parcours (Webclasseur, alternance, tutorat) ? Sur quels temps ? Le CPE a-t-il une place privilégiée ?

Grand témoin : Sylvie HAUCHECORNE
Chef du SAIO

ATELIER 5

Quels changements de regards et de pratiques du CPE pour placer les élèves en situation d'acquérir les compétences du socle

Géraldine CHAPTINEL et Yannick BRUNET

Quelle légitimité du CPE dans la validation des compétences du socle ? S'arrête-t-elle aux piliers 6 et 7 du socle ? La note de vie scolaire ? Comment le CPE peut-il faire valoir sa légitimité aux différents partenaires ? Dans quelles situations concrètes, le CPE est-il en mesure :

- de faire acquérir les compétences du socle ?
- de les valider ?
- sur quels temps ? Avec qui ?

Grand témoin : Dominique RAULIN
Directeur du CRDP du Centre

La MAIF, par ses deux délégations de Châteauroux et de Tours, est partenaire de cette journée. Vous pourrez découvrir l'exposition « La sécurité routière : un défi pour le XXI^e siècle », installée dans les locaux de l'IUFM. Cet outil de prévention peut être utilisé dans le cadre des Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). Sont abordés les principaux facteurs de risques routiers, les stratégies de prévention « active » et « passive » existantes, à mettre en place ; les conséquences humaines sociales de l'accident et les sanctions pénales.

Public Scolaire : Second degré.

COLLOQUE CPE 2010 INDRE / INDRE-ET-LOIRE

De l'évolution du métier de conseiller principal d'éducation : Vie Scolaire et politique éducative



22 AVRIL 2010

IUFM CENTRE VAL DE LOIRE – SITE DE FONDETTES

Ce colloque s'inscrit dans les problématiques qui traversent le système éducatif actuellement. Son contenu prend en compte les orientations définies dans la circulaire parue au BO du 18 mars 2010.

Les 5 grands principes de la circulaire de rentrée 2010 :

- Maîtriser les fondamentaux et ancrer l'éducation artistique et culturelle
- Personnaliser les parcours scolaires
- Responsabiliser les équipes et les élèves à tous les niveaux
- Accélérer le développement du numérique à l'école
- Renforcer la politique de santé et la pratique du sport.

Des principes de la circulaire de rentrée 2010 trouveront une déclinaison concrète dans les **trois conférences** de la matinée :

1. **Mise en perspective des réformes en cours, et ses incidences sur la vie scolaire**
Claude BISSON-VAIVRE, IGEN EVS
2. **Évolution du métier de CPE dans le contexte actuel**
Jean-Yves CERFONTAINE, IGEN EVS
3. **Équipes mobiles de sécurité**
Daniel FROMENTAUD, conseiller sécurité, responsable académique des EMS

Nous espérons que les nombreuses interrogations des CPE trouveront une réponse, du moins, susciteront la réflexion.

La définition de la vie scolaire semble encore stabilisée par la circulaire du 28 octobre 1982, *placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle, de vie collective et d'épanouissement personnel* et peut être mise en parallèle :

- ➔ avec l'article 9 de la loi d'orientation et de programmation du 23 avril 2005 pour l'avenir de l'école
La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société.
- ➔ avec la réforme du lycée, qui sera mise en place progressivement à compter de cette rentrée :
 - mieux orienter chaque lycéen, en diversifiant les voies d'excellence et en rendant les parcours plus fluides ;
 - mieux accompagner chaque lycéen en lui assurant un suivi personnalisé et en lui permettant ainsi de mieux maîtriser son parcours de formation ;
 - mieux adapter le lycée à son époque, notamment en mettant l'accent sur la pratique des langues, l'accès à la culture et le développement de l'autonomie des jeunes.

ATELIER 1

Les enjeux de l'entrée en pédagogie des CPE

Anne BOUJU et Bruno TEXIER

Quelle légitimité du CPE dans le regard des autres membres de la communauté éducative (professeur, parents, élèves) ? Où, comment ?

Comment cette légitimité peut-elle s'acquérir ? Pourquoi est-ce plus important maintenant, qu'avant ?

Quelles pratiques pédagogiques pour le CPE ? Des exemples ? Avec quels outils ?

Grand témoin : Sarah ROUX-PERINET
CAAPE

ATELIER 2

La vie lycéenne dans la réforme du lycée

Christian GUEROUT et Sarah BAUER

Quelles propositions, quels cadres pour que les élèves élus au CVL soient en mesure de porter des avis éclairés ? Quelles préparations ? Avec qui ? Avec quels outils ? Quel rôle du CPE ?

Comment impliquer les autres acteurs dans la vie lycéenne dans le cadre de la réforme du lycée ?

Lien avec le livret de compétences ?

Il y a déjà des sujets pour lesquels les lycéens devaient être consultés, par exemple le PDMF ? Y a-t-il des exemples de pratiques ? Comment accompagner l'élève dans ce transfert de responsabilités ?

Pourquoi va-t-on vers la MDL dans le contexte de la réforme du lycée, alors que les espaces de responsabilisation n'étaient pas tellement occupés par les élèves dans les FSE ? Jusqu'où va la responsabilité de l'élève ?

À quel moment l'adulte se doit-il d'intervenir (d'un point de vue moral, d'un point de vue légal) ?

Grand témoin : Danielle REMBAULT
IA-IPR EVS

ATELIER 3

Gestion d'un service vie scolaire

Sarah VENOT et Frédéric LABONNETTE

Quels incontournables dans l'organisation du service ? Comment donner une vision collective, partagée, d'objectifs à atteindre ? Avec quels outils ? Quels indicateurs ? L'organisation du service permet-elle de faire face aux incidents vie scolaire à tout moment de la journée ? Comment responsabiliser les acteurs ? Quelles règles simples de management ? Quel plan de communication à l'intérieur du service ? La communication vers les autres services ?

Fiches de postes, lettres de mission des AED ? Les entretiens annuels d'évaluation ? Est-ce un levier ? Comment ? Avec qui ? Comment concilier la baisse des moyens avec la réalité du terrain ? Ou comment optimiser l'organisation du service ?

Quel avenir pour les assistants d'éducation (VAE, titularisation...) ? Comment motiver du personnel avec des contrats précaires ? Quelle formation à leurs fonctions pour ces personnels ? Qui forme ?

Grand témoin : Claude BISSON-VAIVRE
IGEN EVS